



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### **DELIBERATION N° 26\_04\_01 – ELECTION DU PRESIDENT SOUS LA PRESIDENCE DU DOYEN D'AGE**

Membres en exercice : 66

Membres présents : 61

Votants : 66 dont 5 pouvoirs

Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence temporaire de Catherine DEBRAY, doyenne d'âge de l'assemblée, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élu ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,

BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,

BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,

BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,

ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**Considérant** que le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Mme Catherine DEBRAY, Présidente de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Mme Catherine DEBRAY, Présidente de séance demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Stéphane LEMOINE, conseiller communautaire, se porte candidat.
- Jean-Pierre RUAUT, conseiller communautaire se porte candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 0
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 66

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Stéphane LEMOINE : 39 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 27 voix

M. Stéphane LEMOINE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

La Doyenne d'âge,  
Catherine DEBRAY





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### DELIBERATION N° 26\_04\_02 – DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-10,  
**Vu** les statuts en vigueur de la Communauté de communes,

**Considérant** que l'organe délibérant détermine le nombre de Vice-Présidents, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20% arrondi à l'entier supérieur de l'effectif total de l'organe délibérant, soit 14 vice-présidents pour la CCPEIF.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**Considérant** que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de la disposition citée ci-dessus sans pouvoir dépasser le nombre de quinze.

**DECIDE** de fixer à treize (13) le nombre de Vice-Présidents de la CCPEIF.

**DECLARE** que le Bureau communautaire sera composé du Président et des treize (13) vice-présidents élus par le Conseil communautaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE,





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### DELIBERATION N° 26\_04\_03 – ELECTION DU 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Vu la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Philippe AUFFRAY, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Philippe AUFFRAY.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 11
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 55

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Philippe AUFFRAY : 50 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 2 voix
- Jean-Luc DUCERF : 2 voix
- Loïc BOUR : 1 voix

Philippe AUFFRAY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président..

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### **DELIBERATION N° 26\_04\_04 – ELECTION DU 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT**

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 2ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Jean-Luc DUCERF, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Jean-Luc DUCERF.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 12
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 54

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Jean-Luc DUCERF : 48 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 6 voix

Jean-Luc DUCERF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 2ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### DELIBERATION N° 26\_04\_05 – ELECTION DU 3<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

★★

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 3ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Yves MARIE, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Yves MARIE.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 11
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 55

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Yves MARIE : 45 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 10 voix

Yves MARIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 3ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### **DELIBERATION N° 26\_04\_06 – ELECTION DU 4<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT**

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 4ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Loïc BOUR, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Loïc BOUR.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 11
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 55

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Loïc BOUR : 51 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 4 voix

Loïc BOUR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 4ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### DELIBERATION N° 26\_04\_07 – ELECTION DU SEME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUDAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 5ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Annie CAMUEL, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme. Annie CAMUEL.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 8
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 58

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Annie CAMUEL : 48 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 10 voix

Annie CAMUEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 5ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### **DELIBERATION N° 26\_04\_08 – ELECTION DU 6EME VICE-PRESIDENT**

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 6ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Anne-Hélène DONNAT, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme. Anne-Hélène DONNAT.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 14
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 52

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Marie-Hélène DONNAT : 49 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 3 voix

Marie-Hélène DONNAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 6ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### DELIBERATION N° 26\_04\_09 – ELECTION DU 7EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 7ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Ann GRONBORG, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme. Ann GRONBORG.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 6
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 60

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Ann GRONBORG : 49 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 11 voix

Ann GRONBORG ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 7ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### DELIBERATION N° 26\_04\_09 – ELECTION DU 7EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 7ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Ann GRONBORG, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme. Ann GRONBORG.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 6
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 60

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Ann GRONBORG : 49 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 11 voix

Ann GRONBORG ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 7ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### DELIBERATION N° 26\_04\_10 – ELECTION DU 8EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Yousef, ALAMICHEL Bruno, AUFFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 8ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Eric SEGARD, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Eric SEGARD.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 8
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 58

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Eric SEGARD : 47 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 11 voix

Eric SEGARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 8ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### DELIBERATION N° 26\_04\_11 – ELECTION DU 9EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,

**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 9ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Carine ROUX, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme Carine ROUX.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 4
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 62

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Carine ROUX : 53 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 9 voix

Carine ROUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 9ème Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### DELIBERATION N° 26\_04\_12 – ELECTION DU 10EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Yousef, ALAMICHEL Bruno, AUFFRAY Philippe, BEBIM Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 10ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Antoine JEANDEY, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Antoine JEANDEY.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 11
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 55

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Antoine JEANDEY : 43 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 11 voix
- Catherine DEBRAY : 1 voix

Antoine JEANDEY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 10ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

### SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026

#### DELIBERATION N° 26\_04\_13 – ELECTION DU 11EME VICE-PRESIDENT

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Yousef, ALAMICHEL Bruno, AUFFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Christine BRETON-LEYMARIE, conseillère communautaire, se porte candidate.

Le Président enregistre la candidature de Mme. Christine BRETON-LEYMARIE.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 7
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 59

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Christine BRETON-LEYMARIE : 48 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 10 voix
- Sylvie ROLAND : 1 voix

Christine BRETON-LEYMARIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### **DELIBERATION N° 26\_04\_14 – ELECTION DU 12EME VICE-PRESIDENT**

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 12ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Yoann DEBOUCHAUD, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Yoann DEBOUCHAUD.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 8
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 58

Majorité absolue : 33

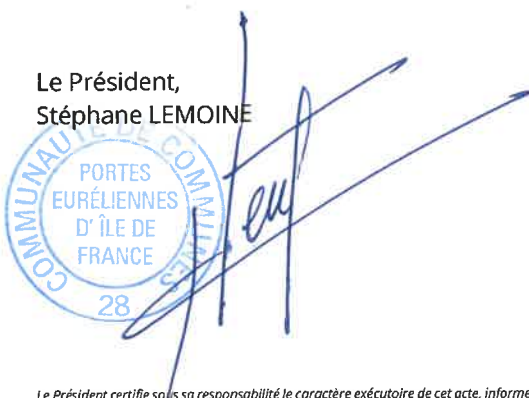
ONT OBTENU :

- Yoann DEBOUCHAUD : 44 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 13 voix
- Xavier DESTOUCHES : 1 voix

Yoann DEBOUCHAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 12ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

**SEANCE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026**

### **DELIBERATION N° 26\_04\_15 – ELECTION DU 13EME VICE-PRESIDENT**

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUADAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-9 et L. 2122-7 relatifs à l'élection de l'exécutif d'un EPCI,  
**Vu** la délibération 26\_04\_02 portant création de 13 postes de Vice-Présidents,

**Considérant** que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Il est procédé à l'élection du 13ème Vice-Président.

Le Président demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée.

- Régis HERVE, conseiller communautaire, se porte candidat.

Le Président enregistre la candidature de M. Régis HERVE.

Le Président demande si d'autres personnes souhaite se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec enveloppe. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le nombre de conseillers appelé à voter est de 66 dont 5 pouvoirs.

M. Stéphane LEMOINE, Président de séance a proposé au Conseil communautaire de désigner deux assesseurs pour constituer le bureau. Monsieur Sylvain LAMBERT et Madame Nadia LEFEBVRE ont été désignés assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents ayant pris part au vote : 66
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 66
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66
- A déduire : bulletins blancs ou nuls (conformément à l'article L.65 et L.66 du code électoral) : 7
- Reste pour le nombre de suffrage exprimés : 59

Majorité absolue : 33

ONT OBTENU :

- Régis HERVE : 46 voix
- Jean-Pierre RUAUT : 12 voix
- Stéphane LEMOINE : 1 voix

Régis HERVE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 13ème Vice-Président.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Stéphane LEMOINE





## **Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire**

### **Feuillet de clôture**

### **Séance du Conseil Communautaire 11 avril 2026**

Nombre de conseillers :

Membres en exercice : 66  
Membres présents : 61  
Votants : 66 dont 5 pouvoirs  
Absents excusés : 0

Date de la convocation : Jeudi 02 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 avril 2026 à 9h00, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France légalement convoqués se sont réunis, en séance ordinaire, au siège de la CCPEIF, 22 rue de savonnière à Epernon, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire élus ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires (61) : AFOUDAS Youssef, ALAMICHEL Bruno, AUFRAY Philippe, BEBIN Emmanuel, BENNETOT Arnaud, BIDOLI Lydie, BOUCHAUDY Béatrice, BOUCHER Pascal, BOUR Loïc, BRETON LEYMARIE Christine, CAILLE CAYZAC Hélène, CAMUEL Annie, CHANFRAU Dominique, CLARISSE Céline, DAGUET Laurent, DE MISCAULT Bertrand, DEBOUCHAUD Yoann, DEBRAY Catherine, DESTOUCHES Xavier, DONNAT Anne Hélène, DROUET Benoit, DUCERF Jean-Luc, FREBOURG Vincent, GARNIER Gérald, GOURIELLEC Christine, GRONBORG Ann, GUERIN Ann-Gaël, HARDY-HOUDAS Fabienne, HERVE Régis, JEANDEY Antoine, KLEINPOORT Julie, LAMBERT Sylvain, LEFEVRE David, LEGRAND Anaïs, LEMOINE Stéphane, LUSZEZYSZYN Bruno, MAIRE Jérémy, MARIE Jean-Noël, MARIE Yves, MARIE Xavier-François, MILOCHAU Serge, MORIZET Emmanuel, PAUVERT-REMY Laetitia, PELLETIER Nicolas, PICHOT Julien, PILI Giovanni, RIBAUT Alain, RIBEIRO KUNTZ Catia, ROLAND Sylvie, ROUX Carine, RUAUT Jean-Pierre, SAYEDE Frédéric, SEGARD Eric, SONNIC Mathias, TEIXEIRA Francisco, THOMAS Frédéric, VIDON Jean-Loup, VILLERY Patrick, LEFEBVRE Nadia, MAUPOU Emmanuel, SEIGNEURY Stéphane.

Absents excusés ayant donné pouvoir (5) :

BESNARD Régine donne pouvoir à Antoine JEANDEY,  
BOISSET Isabelle donne pouvoir à Frédéric SAYEDE,  
BRUN Ludovic donne pouvoir à Patrick VILLERY,  
BULIARD Jean-François donne pouvoir à Jean-Pierre RUAUT,  
ROZET David donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF.

Absents excusés (0)

Le secrétariat de séance est assuré par Annie CAMUEL désignée à l'unanimité.

## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

N° délibérations	Objet des délibérations	Votes
26_04_01	ELECTION DU PRESIDENT SOUS LA PRESIDENCE DE LA DOYENNE D'AGE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_02	DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE PRESIDENTS	UNANIMITE
26_04_03	ELECTION DU 1 <sup>ER</sup> VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_04	ELECTION DU 2EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_05	ELECTION DU 3EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_06	ELECTION DU 4EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_07	ELECTION DE LA 5EME VICE PRESIDENTE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_08	ELECTION DE LA 6EME VICE PRESIDENTE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_09	ELECTION DE LA 7EME VICE PRESIDENTE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_10	ELECTION DU 8EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_11	ELECTION DE LA 9EME VICE PRESIDENTE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_12	ELECTION DU 10EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_13	ELECTION DE LA 11EME VICE PRESIDENTE	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_14	ELECTION DU 12EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE
26_04_15	ELECTION DU 13EME VICE PRESIDENT	ELECTION A LA MAJORITE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Le Président,

Stéphane LEMOINE

